

# DU COTÉ DE DOUVRES

*Michel BARRÉ*

Nous avons à reparler de l'affaire de Douvres <sup>(1)</sup>. Après que les responsables du SNI aient reçu au ministère des paroles d'apaisement, la pétition d'une poignée de "parents" (les guillemets indiquent qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des enfants dans l'établissement pour mener campagne) a motivé l'envoi par le même ministère d'un inspecteur général, je devrais dire d'un juge d'instruction. Nous ignorons quelles seront les conclusions mais par avance nous les récusons. Quand, sous l'effet d'une pression incontestablement politique, une administration déjuge sa première enquête, elle perd tout crédit d'impartialité. Même si ce déplacement d'inspecteur général n'était qu'un os à ronger, lancé en pâture aux ultras, ce serait un geste de trop ; aucune concession n'est à faire aux calomnieux.

Nul ne nous fera croire, en effet, à l'incompréhension de quelques parents choqués par un texte libre, sinon comment expliquer que leur prétendue indignation ait su hiberner de novembre à mars ? N'est-il pas plus vraisemblable que des ennemis jurés du climat libéral régnant au CEG de Douvres, aient après bien des recherches trouvé, lors de la diatribe pu-

blique sur le plan Rouchette, le terrain favorable à leur bataille, la calomnie restant comme partout l'arme conventionnelle.

Malheureusement, malgré les charges au clairon d'une section d'académiciens, le terrain ne s'est pas révélé assez solide pour une victoire marquante. Ce n'est qu'une des péripéties de la guerre de décolonisation de la langue française et j'espère bien, par pitié, qu'on ne nous parlera pas à son sujet d'une querelle des classiques et des modernes. Surtout pas ! La faction culturelle qui a fait front contre le plan Rouchette ce printemps, a pour seule tradition le terrorisme verbal. Cette caste s'est transmis au travers des siècles le flambeau de l'hystérie ; souvenez-vous, c'est bien elle qui menait cabale au Cid, à Tartuffe et à Phèdre, qui chahutait à Hernani, qui traduisait en correctionnelle Mme Bovary et les Fleurs du Mal (je ne parle pas des salons impressionnistes, de la statue de Balzac, de Pelléas, du Sacre du Printemps ou des Paravents) ; la voilà cette France anti-classique qui, de leur vivant, a toujours préféré les Bouguereau aux Cézanne, les Sully-Prudhomme aux Rimbaud et qui n'admet dans son Panthéon que le génie momifié par ses soins.

(1) voir Educateur n° 16 page 1.

Ces tenants du passé s'aperçoivent bien que leur prétendue culture s'écroule devant la montée des vrais classiques qui, de tout temps, ont été les modernes du jour précédent, ceux qui ne se contentent pas de chausser les bottes de leur père. En haut lieu, bien des gens savent qu'aucune OAS culturelle ne pourra inverser le cours des choses. Faisant taire la nostalgie, certains par réalisme, d'autres par hypocrisie misent plus volontiers sur le compromis permettant de canaliser l'évolution. Déjà ce compromis serait pour nous une victoire. Certes tout sera fait pour altérer l'esprit de ce qu'on aura concédé, mais à nous de jouer alors la seconde manche.

Un exemple des pressions "libérales" qui ne manqueront pas de s'exercer est fourni par une circulaire du Recteur de Rouen :

*"La méthode des "textes libres", à laquelle recourent certains maîtres a provoqué des difficultés qui m'ont été signalées. La presse s'est par ailleurs fait l'écho d'incidents relativement graves apparus à ce sujet dans une académie voisine.*

*Il importe de rappeler que si le maître dispose d'une entière autorité pédagogique sur sa classe, il a également la pleine responsabilité de cette dernière. Le maître a notamment le droit et surtout le devoir d'interrompre immédiatement la lecture, et a fortiori d'empêcher la discussion et l'exploitation, de tout texte émanant d'un enfant ou d'un adolescent et susceptible de troubler les élèves ou leur famille par ses implications mo-*

*rales ou politiques.*

*Je crois enfin utile d'insister sur les deux points suivants qui sont à la base de toute pédagogie digne de ce nom :*

*1) le rôle du maître est de guider et d'instruire les élèves qui lui sont confiés, non de favoriser l'éclosion et l'expression de leurs phantasmes.*

*2) conformément à la déclaration célèbre de Jules Ferry, qui reste le fondement de la laïcité française, rien ne doit être fait ou dit dans une classe qui risque de choquer un seul père de famille de bonne foi."*

On ne peut reprocher là aucune interdiction, aucune répression ; la simple mise en garde sur les responsabilités encourues. Cela suffira déjà à tempérer un certain nombre d'enseignants. Passe encore de rénover mais s'il faut être tenu pour responsable de ce que pourrait dire ou lire l'un des élèves, mieux vaut se méfier du "direct" et bien encadrer le dialogue (2).

Pourtant nous sommes assez loin de l'éducation. Qui de sérieux pourrait croire que, dans une situation délicate, le meilleur parti soit la censure ? Même les milieux conformistes savent maintenant qu'il n'est pas plus sûre publicité qu'une interdiction. "Jours tranquilles à Clichy" n'aura sans doute jamais le public de la "Religieuse". D'ailleurs qui aurait connu le texte de Douvres sans la vertueuse diffusion de CDR ? Beau moyen d'alimenter les conversations d'interclasse que d'arrêter net la lecture d'un texte jugé

(2) Dans un domaine pas si éloigné, Michel Polac et R. Marcillac pourraient témoigner diversément.

litigieux ! Voilà le moment choisi pour effacer la présence du maître et la valeur du témoignage qu'il pourrait apporter, ne serait-ce que par son attitude ! Nous avons toujours cru davantage à la part du maître qu'à sa désertion. Certaines questions ne sont pas posées par hasard mais pour jauger l'éducateur, pour savoir s'il mérite quelque confiance et c'est alors qu'il ne doit pas manquer le coche en fuyant par l'autorité ou la démagogie, en refusant d'être un adulte authentique. Que les gens prudes se rassurent, les enfants et les adolescents ont généralement entre eux des conversations qui repoussent assez loin ce qui peut encore les choquer, par contre ce qui les trouble trop souvent c'est de ne pas sentir devant eux un homme ou une femme authentique, défauts y compris, mais tout au plus un fonctionnaire, une baudruche en forme d'enseignant.

Ce qui est réellement reproché au CEG de Douvres, ce n'est pas qu'un certain texte y ait été lu, mais qu'il ait pu être écrit. A tel point qu'on a prétendu qu'il avait été suscité et — pourquoi pas ? — dicté par le professeur. La circulaire rectorale n'en est pas tellement éloignée puisqu'elle précise que le rôle du maître n'est pas "de favoriser l'éclosion et l'expression des phantasmes" mais "de guider et d'instruire". On pourrait discuter longuement sur les façons d'instruire et de guider, celles que nous refusons et les autres. Favorisant l'expression de l'être dans sa totalité, nous prenons le risque (malgré tout limité) de l'aider à exprimer ses phantasmes qu'on ne pour-

rait pourtant nous accuser d'avoir fait naître, à moins de réformer toute la psychologie humaine.

Chaque âge, chaque milieu a ses phantasmes, l'Education Nationale a bien Jules Ferry <sup>(3)</sup>. Depuis qu'on a porté atteinte au statut de laïcité de l'école, jamais on ne s'est si souvent référé à Ferry (vous savez bien, celui qui avant de rendre l'école obligatoire, avait précédé M. Nixon en Indochine).

Quand une poignée de parents s'oppose à tous les autres en accusant les enseignants d'un CEG, ils ne peuvent faire jouer le fait majoritaire si souvent invoqué et c'est alors que la lettre de Jules Ferry est bien utile. La belle affaire ! A-t-on pourtant hésité, lors de la mort de De Gaulle, à faire lire en classe non l'appel du 18 juin mais une page de nationalisme croix-de-feu que risquaient de mieux reconnaître ceux qui, en d'autres temps, avaient préféré le maréchal ? Hésite-t-on quotidiennement à mépriser ceux dont on aiguille les enfants dans les voies sans issue ? Hésite-t-on à choquer le manœuvre de bonne foi lorsqu'on menace les élèves peu brillants de la profession qui est la sienne ? Dans la gamme des traumatismes pour père de famille, peut-être y a-t-il une certaine gradation.

Mais sans doute faut-il aller plus loin : aux yeux de J. Ferry, l'enfant restait propriété du père de famille (jamais de la mère, notons-le). L'Etat réquisitionnait l'intelligence du fils quelques heures par semaine pour les

(3) Dans quel autre domaine se référerait-on à Jules Grévy et de Dion-Bouton ?

besoins futurs de la société mais respectait le droit absolu du père dans tous les autres domaines. Quelques gens en sont encore là et s'arrogent le droit d'électro-choc sur leur descendance mineure. Pourtant un nombre grandissant d'éducateurs (enseignants et parents) considèrent les enfants comme des personnes à part entière même s'ils n'ont pas acquis encore l'autonomie totale. Dans ces conditions, l'important n'est pas de savoir si on choquera ou non le père, mais d'aider l'enfant ou l'adolescent, de lui constituer un monde où il se sentira capable de vivre. Ce qui est choquant ce n'est pas qu'un père apprenne que ses enfants exprimant leur milieu, ont parlé en classe de violence ou de sexe, c'est que chaque jour des adolescents décrochent de notre monde parce qu'ils se trouvent

face à une société hypocrite qui trahit les valeurs qu'elle prône, face à une planète qui tolère les Biafra, les Indochine, les Pakistan. Un adulte qui se choque, cela passera ; un adolescent qui décroche voilà qui est grave. Aussi les éducateurs qui, par le dialogue à tout prix, ont empêché le décrochage de quelques adolescents savent que l'avenir moral d'un jeune vaut plus que la colère d'un adulte. Ils n'ont pas fait choix de leur attitude pour qu'on les approuve ni qu'on leur décerne un diplôme anti-suicide ou anti-drogue, ils agissent selon une éthique personnelle sur laquelle ils ne reviendront pas. Mais parce qu'à travers les péripéties, ils discernent les choses importantes, ils ont besoin de savoir sur qui ils peuvent compter.

M. BARRÉ

---

## L'ÉDUCATEUR COMPTE SUR VOUS

Peut-être trouverez-vous l'occasion de mettre noir sur blanc ce que vous aviez envie de dire en lisant l'Éducateur, peut-être aurez-vous le temps de faire le compte rendu du livre qui vous a passionné, du film, du disque que vous voudriez que nous ayons tous vu, entendu, faites-le et envoyez-le à L'Éducateur, BP 251 - Cannes 06.

Sans doute prendrez-vous des photos intéressantes, peut-être classerez-vous vos clichés, pensez à l'Éducateur (photos d'enfants, de nature, de milieu urbain ou autres).

La participation de chacun fera la richesse de tous. Merci.